

tion extraordinaire. Il parvint aussi aux oreilles de l'évêque suffragant, qui remplaçait l'archevêque absent. Le prélat résolut de se rendre à l'abbaye pour conjurer l'esprit et il se fit accompagner par un aumônier du roi François I^{er}, nommé Adrien de Montalembert, qui se trouvait alors à Lyon; c'était au mois de février 1527.

A la suite des questions qui furent posées à l'esprit d'Alix de Thésieux, on fit apporter ses ossements au monastère et on dit des prières pour obtenir sa délivrance des peines du purgatoire. Elles furent exaucées et l'esprit apparut de nouveau, la nuit, à la jeune religieuse et lui apprit qu'il allait entrer dans les joies du paradis. Enfin, un jour, en plein réfectoire, il manifesta sa délivrance par des coups plus forts que les précédents, et, depuis, il cessa complètement de se faire entendre.

Tel est sommairement le récit des faits exposés dans ce livre, rédigé par l'aumônier du roi, qui en avait été témoin. Je néglige l'incident curieux d'une autre jeune religieuse qui, pendant le cours des exorcismes, fut elle-même en proie à des obsessions violentes. Le soin que l'auteur a pris de nous faire savoir que cette jeune fille avait été mise au couvent contre son gré, suffit pour caractériser la nature de l'obsession dont elle souffrait.

A l'égard de l'apparition, la première pensée est de supposer une supercherie, d'autant mieux, qu'Adrien de Montalembert, dès le début de son livre, déclare qu'il est destiné à confondre les protestants qui niaient le purgatoire. On serait donc autorisé à croire que ce fut une pièce préparée et jouée exprès dans ce but. Malgré la vraisemblance d'une telle déduction, c'est prononcer trop légèrement et la saine critique ne saurait se trouver satisfaite.

Une chose est évidente, c'est la bonne foi de l'auteur,